



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

VILLE DE NIORT

Arrêté n° 2026-115

**ABROGATION DE L'ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DE FONCTION D'ÉTAT CIVIL -
Madame Stéphanie ROBELIN**

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu les articles L.2122-30 et L.2122-32, R.2122-8 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 34-1 du Code Civil ;

Vu l'arrêté en date du 26 mai 2020 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Stéphanie ROBELIN ;

Considérant que Madame Stéphanie ROBELIN a changé de poste et qu'elle n'exerce plus de fonctions en matière d'État civil ;

ARRÊTE

Art. 1 – L'arrêté sus visé en date du 26 mai 2020 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Stéphanie ROBELIN, agent de la Direction Citoyenneté et Population, est abrogé.

Art. 2 – Copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres et au Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Niort, publiée et notifiée à l'intéressée.

Fait en Mairie à Niort, le 24/02/2026

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGÉ